

Réflexions sur le tribalisme

par Claude TARDOT

Est-il utile de souligner que l'observateur non-africain qui choisit actuellement d'entretenir des lecteurs africains du tribalisme touche à des expériences vécues quotidiennement par ceux auxquels il s'adresse et dont la complexité et le poids lui échappent en grande partie. La seule justification de ce propos tiendra précisément à ce qu'il est le fait d'un observateur extérieur. N'est pas sûr pourtant que le détachement que peut conférer cette position compense pour autant l'insuffisance de la pénétration.

Rappelons d'abord que le tribalisme appartient à une catégorie très générale de phénomènes : ceux qui accompagnent la formation d'un ensemble à partir d'éléments initialement différents ; l'individu doit alors choisir entre des obligations souvent contradictoires et déterminer le sens de ses loyautés. La formule, pour acceptable qu'elle paraisse, risque de laisser de côté ce qui donne à la question son acuité. Celle-ci transparaît ici, comme dans bien d'autres pays africains, par la part qui est faite à ce sujet aussi bien dans les entretiens privés que dans les débats publics.

Il est aussi remarquable qu'on parle du tribalisme tantôt pour le dénoncer, tantôt pour le louer. Il y a un bon et un mauvais tribalisme, entend-on dire. Dénoncé quand les loyautés et les solidarités ethniques contribuent à privilégier les membres d'une ethnicité et font obstacle au développement harmonieux de la nation et à la stabilité de l'état, il est loué lorsque les diversités ethniques apparaissent comme une source d'activités économiques et culturelles multiples. Les traditions des pêcheurs de la côte, celles des agriculteurs de l'ouest, des planteurs du sud, des pasteurs du centre ou du nord se complètent bien plus qu'elles ne s'opposent ; certaines pratiques propres à un groupe peuvent être données en exemple à d'autres et servir de stimulant. Rappelons l'existence de ces sociétés d'entraide dans lesquelles chacun des membres remet périodiquement et en même temps au représentant du groupe une certaine somme d'argent dont la totalité est donnée tour à tour à un membre bénéficiaire qui dispose ainsi d'un capital relativement important. Certaines populations ont exploité au maximum cette forme d'entraide

financière, faisant souvent école parmi d'autres groupes moins enclins à l'observation rigoureuse des règles de ce petit jeu bancaire.

On pourrait encore souligner l'apport de chaque région dans le domaine artistique : les architectures du nord et de l'ouest, les chorégraphies du centre et du sud forment les éléments d'un véritable patrimoine culturel national.

Lorsqu'une jeune intelligentsia africaine demande, exige même que l'Afrique se construise selon des traits spécifiques, lorsque les jeunes nations de ce continent mettent sur pied une économie moderne sans abandonner leur personnalité, d'où peuvent-elles tenir ces éléments distinctifs sinon des traditions ethniques ? Lorsqu'on se préoccupe de reconstituer l'histoire de l'Afrique et plus directement celle du Cameroun, avec quels matériaux peut-on tenter de la rédiger si ce n'est à partir de ce que l'on sait ou découvre des mouvements migratoires des Bati, des développements des royaumes tikar, bamiléké et bamoun, des conquêtes foubé ? Ecrire l'histoire d'une nation c'est nécessairement étudier celle de ses composantes. Cette exigence moderne n'est-elle pas le prolongement de la revendication senghorienne ? La valorisation lyrique de la négritude ne doit-elle pas être suivie d'une œuvre de recherche, d'approfondissement et de sélection qui puisse donner au citoyen des nouvelles nations une identité où il se reconnaîtra.

Ceci conduit à formuler en ces termes le problème posé par le tribalisme : comment faire une nation à partir d'éléments, les ethnies, qui, par leur cohésion, la solidarité de leurs membres font ou peuvent faire obstacle à l'unité alors que les traditions ethniques elles-mêmes apparaissent comme les sources essentielles de toute culture nationale ? L'ambiguïté des réactions dont nous avons parlé ne tient-elle pas précisément à cette contradiction ?

Si l'on veut sortir du dilemme, il semble que l'on doive commencer par s'interroger de façon précise sur le contenu du tribalisme. Quand on parle de tribalisme, à quoi se réfère-t-on ? J'avancerais qu'il s'agit de tout l'ensemble d'habitudes acquises par un homme ou une femme dans son milieu d'origine, de tout ce qu'on appelle en sociologie l'héritage culturel. Ces habitudes touchent, soulignons-le, à tous les aspects de la vie ; elles inclinent aussi bien le tour de main — si l'on peut dire — par lequel on serre au creux de la paume la boulette de maïs chaude du déjeuner, que l'étiquette à laquelle on est tenu à l'égard de son père et de sa mère, que l'art de manier l'allusion et de faire des épigrammes.

Cet apprentissage de la vie sociale commence dès la naissance, peut-être même — l'hypothèse a été avancée — pendant la grossesse ; il s'accomplit dans le milieu parental, auprès de ceux qui donnent à l'enfant

les soins dont il a besoin, l'alimentant, le nettoyant, le soignant, le stimulant, lui donnant la sécurité indispensable à son existence. C'est là que se forme la personnalité de l'enfant qui se débarrassera difficilement des émotions éprouvées pendant cette période; les habitudes gestuelles et orales apprises pendant cette période; les attitudes et les évaluations faites devant lui et transmises permettent aux stéréotypes du milieu de se perpétuer. La subordination de l'enfance sera toujours difficile à rejeter car elle a été le prix de son existence. Plus tard, le jeune fonctionnaire, bachelier ou licencié, debout devant son vieux père, restera attentif à des propos qu'il réprovoque; lors de son mariage, le jeune homme qui a réussi à faire accepter la femme de son choix fera un compromis avec la génération des beaux-parents au moment du paiement de la dot et versera ce qu'on lui a traditionnellement demandé; il a peut être lui-même pris part peu auparavant à des débats où il aura fermement dénoncé les méfaits d'un tel usage. Il aura ensuite cédé parce qu'il veut éviter tout antagonisme avec les parents de la jeune fille et qu'il ne veut pas prendre le risque de s'entendre dire par celle qu'il aura épousée: « tu n'as même pas payé de dot pour moi, suis-je ta femme? »

L'hospitalité donnée à dix parents venus du village d'origine paiera la solidarité dont a profité l'enfant. L'animosité ou le mépris pour une trop belle réussite relèvent des vieilles défiances apprises dans un milieu où le succès ne va pas sans suspicion. Toutes ces conduites, dans leurs modalités diverses, font partie de la tradition culturelle d'une ethnie: elles sont précieusement du tribalisme.

Peut-il être question pour un homme ou une femme de rejeter cet héritage en bloc? Personne n'y songe parce que, en supposant que chacun puisse délibérément le faire, il devrait abandonner des usages auxquels il est partiellement attaché et qu'un tel rejet susciterait des conflits permanents. Aucun sociologue n'ignore que, quels que soient les bouleversements subis par une société sur les plans économique, politique et religieux, une grande partie de ses traditions est maintenue par l'immobilité du milieu parental.

Constata-t-on encore que la force des liens ethniques n'est que très partiellement affectée par une des transformations les plus importantes subies par les sociétés africaines dans les dernières décennies: le développement de centres urbains modernes.

Quelques données d'ordre économique nous permettront d'en saisir la raison. Les migrants dans les centres urbains ont en général un niveau de formation bas. Suffisamment scolarisés pour avoir désiré quitter la campagne, ils le sont trop peu pour trouver place dans les entreprises économiques modernes ou dans le secteur public en voie de saturation.

Prenons, à titre d'exemple, la situation qu'indiquent les enquêtes démographiques et économiques à Douala. En 1962, sur une population masculine de 61 988 unités, le chiffre des hommes ayant au moins le certificat d'études était de 2 537. La population active étant estimée à 44 634 unités, il y avait 9 548 personnes sans activité et 4 645 sans activité déclarée, soit 14 193 personnes sans occupation révélée. Les chiffres de 1964-65 attestent une amélioration de la situation de l'emploi: sur 98 524 hommes, on comptait 43 489 actifs, 3 986 chômeurs et 2 699 personnes sans métier, soit moins de 7 000 sans emploi.

Quelle est la signification de ces chiffres? Malgré les erreurs qui peuvent avoir accompagné des enquêtes difficiles, ils reflètent en termes simples la précarité de la condition citadine. Les tribulations du campagnard émigré ont été souvent évoquées: le nouvel arrivé doit trouver un logement, se nourrir, rencontrer des camarades qui le renseigneront sur les possibilités de travail et l'assisteront s'il ne trouve pas d'emploi. Or ce jeune homme ira-t-il s'adresser sinon à ses parents ou aux originaires de sa région? La solidarité ethnique — le tribalisme — joue ici pour l'aider. C'est en quelque sorte une assurance tous risques. Le citadin qui a réussi est contraint, lui, d'utiliser ses moyens et son influence pour résoudre les problèmes des moins favorisés. Selon qu'on donne l'hospitalité ou qu'on la reçoit, on parle de parasitisme ou d'entraide; quel que soit le qualificatif, ce sont les liens ethniques qui fondent ces rapports.

L'étude des conditions de vie à Yaoundé aurait montré comment les solidarités peuvent jouer pour trouver un emploi dans le secteur public qui constitue, dans la capitale, le principal marché de l'emploi. Il est inutile d'insister sur des faits qui ont été dénoncés parce qu'ils sont effectivement générateurs de privilèges et peuvent menacer l'équilibre du développement du pays. Les effets du tribalisme nuisent à la bonne marche de l'unité plus large — la nation — dans laquelle les groupes ethniques sont incorporés. C'est, en sociologie, ce qu'on appellera l'aspect dysfonctionnel du phénomène.

La persistance des liens ethniques mise en évidence, on est amené à s'interroger sur ses aspects spécifiques. Nous examinerons d'abord le caractère de cette solidarité qui est un des traits remarquables du lien ethnique. C'est en observant comment se fait l'apprentissage des relations sociales que nous nous proposons d'y donner réponse.

Rappelons quelques traits récurrents de l'organisation traditionnelle des relations de parenté. Nous traiterons, pour éviter toute technicité, à grands traits de faits qui sont, dans l'analyse sociologique, l'objet d'études beaucoup plus approfondies. Dans les sociétés traditionnelles

donc la plupart sont constituées par des patrilignages — il faut faire exception pour quelques groupes du nord du Cameroun occidental — les parents se répartissent selon les grandes catégories suivantes : les parents masculins issus d'un aïeul commun qui se situent au niveau généalogique du père ; le père, les frères du père, les autres descendants mâles de l'aïeul commun seront traités de façon similaire, des nuances étant introduites par le degré réel de parenté. Ils auront droit au même éventuellement être tenu par l'un d'entre eux. Corollairement, les enfants de ces « pères » seront entre eux des frères (ou des sœurs) comme le sont les enfants d'un même père. L'occurrence la plus fréquente est qu'au sein d'une ethnie qui, si elle n'est pas exclusivement constituée par les descendants d'un commun ancêtre comprend souvent un noyau clanique auquel se sont joints d'autres groupements, l'ensemble ait conscience de former une unité culturelle. Tous les hommes qui appartiennent réellement ou fictivement au niveau généalogique du père seront qualifiés de pères et traités comme tels et ceux qui appartiennent au niveau du frère (ou de la sœur) seront considérés comme frères. Aux premiers seront dus égards, respect et éventuellement obéissance ; les relations avec les seconds seront marquées de liberté, de compétition sous la réserve qu'elle ne s'exprime pas par un conflit ouvert menaçant la solidarité inculquée dans la famille. Une autre catégorie de parenté existe du côté maternel : il y a les « mères » ; représentées par la mère propre et ses sœurs, avec lesquelles sont entretenues des relations de tendresse et d'indulgence ; les frères de la mère qui peuvent être l'objet de familiarité et de privautés, comportement inacceptable par les « pères ».

Telles sont les grandes catégories de parents avec lesquels l'enfant fait l'apprentissage de la vie sociale. Il en existe d'autres, par exemple au niveau des grands-parents et il y a encore des nuances que nous n'avons pas faites entre frères germains et demi-frères ou demi-sœurs. Ces nuances que les liens au village et au sein de l'ethnie sont considérés pour ce qui est des hommes, en grande partie, comme des liens avec des pères ou des frères. Là où le lien de fraternité cesse, l'étranger, autrefois souvent l'ennemi, compense.

L'usage de ces catégories se retrouve comme mode d'appréhension des relations dépassant le cadre ethnique. Un Douala est frère d'un autre Douala en face d'un originaire de l'ouest ; un Douala et un Bamiléké sont frères en face d'un Nigérien parce que tous deux Camerounais ; un Camerounais et un Nigérien se diront à leur tour frères en face d'un Européen, le monde noir se considérant à son tour comme une société fraternelle en

regard du monde blanc. L'unité et la solidarité sont exprimées à travers le vocabulaire de la parenté.

Il entre peut-être dans l'extension de cette terminologie une part de rhétorique mais, au niveau des relations entre originaires d'un même village ou d'un même groupe, une aide est perçue comme celle que l'on donne à un frère ou un quasi-frère. Le lien ethnique apparaît donc comme un lien fort parce qu'il se modèle sur une relation proche apprise très tôt.

La tradition européenne fera contraste avec la précédente. Prenons l'exemple français. Les parents directs sont distingués des parents appartenant aux lignes collatérales : les frères d'un père ne sont pas des frères mais des oncles ; les enfants des frères ou sœurs du père ou de la mère ne sont pas des frères ou des sœurs mais des cousins. L'usage du terme frères ne se rencontre guère qu'au sein de communautés où la relation de fraternité est affirmée sur un plan mystique. Ces distinctions de nomenclature s'accompagnent de différenciations dans les conduites entre les parents ainsi distingués et les solidarités, lorsqu'elles s'expriment, trouvent leur raison d'être dans des motivations personnelles.

Envisageons maintenant un autre aspect de la tradition ethnique. Elle est, pour celui qui y a été soumis, ce qui lui confère son identité. La culture, lorsqu'il s'agit de la tradition ethnique, doit être ici prise dans son sens sociologique et non pas esthétique.

Une culture peut se définir comme un langage, c'est-à-dire que ses éléments ont une certaine fixité et ne sont pas sans liens les uns avec les autres. La spécificité de chaque culture tient précisément à ce qu'elle possède un univers de symboles gestuels et oraux. Comparons par exemple des faits très simples qui montrent la relativité de cet univers : un Européen qui veut indiquer un objet tourne son regard vers celui-ci en pointant le doigt vers cet objet ; un Camerounais, dans certaines régions, tournera également son regard vers la chose mais pointera son index vers ses yeux. Dans une culture donnée, chacun de nos gestes s'inscrit dans un ensemble dont les composantes sont soumises à des règles d'harmonie et d'incompatibilité comme l'est le langage proprement dit à des règles grammaticales. Tout langage est un moyen de communication et c'est par son canal qu'une personne se définit progressivement en face des autres et, en un sens, existe.

Une condamnation implicite ou explicite des traditions apprises ne va pas sans déchirement pour celui qui y est soumis. A la limite, elle entraîne une culpabilisation permanente ; ceci peut aboutir à un renforcement des institutions traditionnelles devant des exigences extérieures à la culture : La polygamie sera maintenue en milieu chrétien. A l'opposé,

des rejets manifestes voueront les transfuges, qualifiés de « blancs », à la satire. Les conduites où s'expriment le mieux les difficultés de la situation sont celles où tradition et novation coexistent. Ainsi, presque tous les chrétiens et les musulmans ont deux noms : un traditionnel puis un chrétien ou musulman. Les cérémonies de naissance incluent aujourd'hui des démarches traditionnelles — enfouissement du placenta, présentation de l'enfant, rasage des cheveux — qui sont accompagnées des interventions du marabout ou du prêtre.

Nous avons assisté personnellement il y a quelques années, au Dahomey il est vrai, à un mariage marqué de quatre célébrations. La dot avait été solennellement transportée dans la famille de la jeune épouse, l'inscription à l'état-civil avait eu lieu le matin du jour des célébrations religieuses. Une messe avait suivi et l'imam était venu bénir le couple. Le père du mari était musulman, l'époux manifestait une certaine indifférence, la jeune femme était chrétienne tandis que son père et sa mère étaient restés traditionalistes.

C'est une hypothèse raisonnable que de voir là des procédés de conciliation. Un individu pourra ainsi satisfaire à des exigences divergentes ; une jeune génération qui répugne à s'opposer à celle de ses pères et mères et une vieille génération qui ne peut condamner des enfants dont ils ont souhaité la scolarisation trouvent, dans ces juxtapositions, une formule de respect mutuel. L'avenir se construit à la façon de ces demeures où chaque génération ajoute quelque dépendance sans démolir pour autant l'ancien édifice.

Cette hypothèse ne suffit toutefois pas à rendre compte des interrogations que beaucoup formulent sur le passé et du malaise causé par les ruptures. Le conflit paraît se situer dans la conscience individuelle.

Cette situation confère aux problèmes du tribalisme l'acuité dont nous avons souligné l'existence en début d'article. On peut songer à distinguer dans les traditions ce qu'il y aurait lieu d'abandonner et ce qu'on devrait préserver pour maintenir une certaine continuité entre le passé et le présent. L'histoire semble enseigner que de tels choix ne sont que partiellement suivis d'effets et que les transformations d'une société échappent en partie à la conscience. Ce « partiellement » laisse place à l'action délibérée.

En quelques lignes qui ne peuvent tenir lieu d'analyse, nous avons évoqué des situations qui relèvent du domaine économique où l'intervention est possible. Il a été rappelé comment le jeune campagnard était amené à faire appel à la solidarité ethnique. Celle-ci lui fournissait une assurance — assurance chômage, assurance maladie — que procurent, dans les sociétés industrielles, des institutions particulières. La dissolu-

tion des liens tribaux ne pourra donc intervenir que lorsqu'ils ne seront plus nécessaires. Chaque année, des milliers de jeunes gens atteignent l'âge du travail et sont jetés sur le marché de l'emploi. L'extension de ce marché est en rapport direct avec le développement économique. Les chiffres dont nous disposons en montrent le caractère impératif. En 1967, la population du Cameroun oriental se situe dans la fourchette suivante : entre 4 258 000 et 4 367 000 unités. S'y ajoutent environ un million d'unités pour le Cameroun occidental. Le taux moyen d'accroissement de la population camerounaise est évalué à 2,1 %. Actuellement donc, chaque année, 50 à 60 000 jeunes gens atteignent l'âge du travail ; dans vingt ans, il y en aura environ 80 000. Ces chiffres peuvent être soumis à quelques réserves notamment parce que l'âge du travail est variable ; l'extension de la scolarisation le modifie. Les femmes trouvent dans leur vie domestique un champ d'occupation mais plusieurs milliers de jeunes gens tentent de trouver un débouché dans les centres urbains. Ceci conduit à penser qu'il existe une relation étroite entre le maintien du tribalisme et le développement économique.

Il reste ces aspects des traditions dont la conservation peut être souhaitable. L'élargissement de leur connaissance, l'action culturelle, sans être toujours décisifs, sont de nature à favoriser une prise de conscience nationale et à encourager certains modes d'expression.

Qu'il s'agisse d'économie ou de culture, la mesure dans laquelle l'histoire pourra être orientée ou infléchie dépendra de la conscience que l'on prendra, sans dissimulation, de la réalité des problèmes.

This article is Copyright and Distributed under the following license



**Attribution-NonCommercial-ShareAlike
CC BY-NC-SA**

This license lets others remix, tweak, and build upon your work non-commercially, as long as they credit you and license their new creations under the identical terms.

[View License Deed](#) | [View Legal Code](#)

Cet article est protégé par le droit d'auteur et distribué sous la licence suivante



**Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Partage dans les Mêmes
Conditions CC BY-NC-SA**

Cette licence permet aux autres de remixier, arranger, et adapter votre œuvre à des fins non commerciales tant qu'on vous crédite en citant votre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon les mêmes conditions.

[Voir le Résumé Explicatif](#) | [Voir le Code Juridique](#)

Copyright and Take Down notice

The digitized version of Abbia seeks to honour the original intentions of the paper publication. We continue to publish under the patronage of the Ministry of Arts and Culture: permission for this was given by the minister of Arts and Culture on 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/.. It has not proved possible to track down the surviving authors so we are making the material available under a more restrictive noncommercial CC license. We have setup a takedown policy to accommodate this. More details are available from [here](#).

La version numérisée d'Abbia vise à honorer les intentions originales de la publication sur papier. Nous continuons à publier sous le patronage du Ministère des Arts et de la Culture: permission a été donné par le ministre le 9 August 2019 Ref 1752/L/MINAC/SG/DLL/. Il n'a pas été possible de retrouver les auteurs survivants, c'est pourquoi nous rendons le matériel disponible sous une licence CC non commerciale plus restrictive. Nous avons mis en place une politique de démantèlement pour y faire face. Plus de détails sont disponibles [ici](#).